

Les enfants soldats sont rarement à blâmer pour les crimes qu'ils sont forcés à commettre. L'utilisation cynique et calculée de drogues, le recours à la peur et à l'intimidation pour transformer des enfants innocents en d'impitoyables machines à tuer sont déjà horribles, mais il faut savoir qu'au-delà, nous devons les aider à surmonter les traumatismes qu'ils ont vécus et trouver des moyens de les réinsérer dans la société. Pour cela, nous devons nous tourner vers nos traditions, vers nos cultures qui reposent sur la famille, la religion et la communauté et nous efforcer d'employer tous les moyens à notre disposition pour sauver ces vies précieuses.

Nous ne pouvons commencer à calculer ce que les conflits qui ont fait ou qui font rage dans certains de nos pays coûtent à notre sous-région sur le plan humain et matériel. Il nous incombe à tous d'unir nos efforts, en tant qu'États membres de la CEDEAO et en tant que représentants de la société civile, pour tourner la page de ce chapitre sordide de notre histoire. Nous devons agir maintenant pour que l'Afrique de l'Ouest et ses peuples connaissent un avenir où la coopération, l'intégration et le développement régionaux soient des objectifs réels et réalisables et où nos enfants brandissent des livres et pas des armes de guerre.

Pour cela, nous devons tout d'abord nous engager à agir pour prévenir les conflits. La Conférence offre à notre organisation sous-régionale la tribune nécessaire pour le faire. Je crois savoir que cette assemblée se penchera principalement sur le problème des enfants touchés par la guerre et sur son ampleur, sur l'application de normes déjà établies par la communauté internationale pour assurer la protection des enfants, et sur les difficultés que pose le processus de démobilisation, de réadaptation et de réintégration de ces enfants.

Nous devons définir un plan d'action pratique afin de progresser vers notre objectif, qui est de protéger les enfants de cette sous-région et de leur assurer un avenir. Je suis convaincu que nous aurons le courage, en tant que dirigeants, de nous engager à prendre des mesures concrètes pour atteindre ces objectifs. J'aimerais, en l'occurrence, proposer de prendre ici des mesures dans quelques domaines en particulier.

En tant que représentants d'États membres de la CEDEAO qui ont vu leur part de conflits, nous pouvons nous engager, collectivement, à être parmi les premiers à ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, à faire passer de 15 à 18 ans l'âge minimal de recrutement et de participation à un combat justifiable.

En formant une masse critique en faveur de la ratification, nous pouvons, en fait, montrer l'exemple au reste du monde et contribuer à la dynamique mondiale nécessaire à cet instrument important. En faisant bloc, nous pouvons également ajouter notre poids à la ratification du Statut de la Cour criminelle internationale, qui sera habilitée à juger ceux qui commettent des crimes en utilisant des enfants soldats.

Ensuite, nous pouvons incorporer dans le mécanisme de la CEDEAO pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, ainsi que le maintien de la paix et la sécurité, une unité qui se consacrera à la protection des enfants touchés par la guerre. Nous pouvons également nous engager à mieux appliquer le moratoire de la CEDEAO sur les armes de petit calibre.